

## MENTION COMPLÉMENTAIRE

### COIFFURE COUPE ET COULEUR

**Durée de la formation :** 1 an

**Rythme de l'alternance :** 3 jours en établissement et 2 jours en formation en milieu professionnel

**Objectif de la formation :** Le titulaire de la mention complémentaire est appelé à approfondir toutes les techniques du CAP (soins, coupe, mise en forme, coloration et coiffage de la chevelure, conseil en prestations et vente de produits)

La Mention Complémentaire forme de futurs professionnels spécialistes de la coloration et de la coupe.

Son titulaire sait concevoir et réaliser des effets capillaires par coloration, méchage, défrisage ...  
Il connaît également les différents styles de coupes ainsi que les techniques de mises en forme et de coiffage, qui vont lui permettre de réaliser des coiffures personnalisées.

**Qualités requises :** goût pour la communication, sens artistique, adresse manuelle, bonne résistance physique (station debout prolongée).

#### Conditions d'accès :

- Titulaire d'un CAP COIFFURE

#### Horaires hebdomadaires des enseignements :

- 20 h atelier : Pratique Professionnelle
- 1 h Economie et Gestion



#### Insertion professionnelle :

Le jeune diplômé peut être coiffeur dans un salon ou un établissement sanitaire et social. Il peut aussi travailler comme conseiller, animateur ou responsable technique dans une entreprise de production ou de distribution de produits capillaires.